

La Feuille de Chou



L'EDITO :

Chères adhérentes, chers adhérents,

Je voulais partager dans cet éditto un sujet plus « délicat ». A ma prise de poste, il y a un an et demi, l'équipe permanente avait attiré mon attention sur la disparition de légumes (et parfois de fruits) dans vos paniers. Ces disparitions sont restées suffisamment épisodiques durant un temps, pour me décourager de sécuriser davantage la salle des paniers. Jusque-là je me confortais donc en écoutant « stances à cambrioleur » de G. Brassens que certain(e)s d'entre vous connaissent sûrement.

Mais voilà, depuis quelques mois le phénomène se répète trop régulièrement et vous êtes plusieurs à vous en plaindre, à juste titre. Cela génère du découragement chez certain(e)s d'entre vous.

En effet, quand on a le plaisir de venir chercher son panier en fin de semaine, c'est ennuyeux de le trouver amputé de certains légumes.

Nous faisons donc le choix de mettre en place une surveillance resserrée de la salle des paniers. Nous espérons que cela permettra de mettre fin au problème, sans que nous ayons besoin de prendre des directives plus contraignantes.

Pour conclure si vous constatez qu'il manque des légumes ou des fruits dans votre panier, le bon geste est de nous prévenir. Nous vous les remplaçons systématiquement et toute l'équipe est très réactive pour vous apporter une réponse individualisée. La mauvaise idée serait, bien évidemment, de se servir dans le panier à côté, car en faisant cela, on peut créer une chaîne de découragement pour un seul légume manquant.

Laurent Pachod - Directeur

Pour un Panier

1 kg Chou frisé
0,600 kg Radis noir
0,800 kg Topinambour

Selon dépôt

Chou kale 0,650 kg – Patate douce 0,800 kg

Lavez toujours vos légumes avant de les consommer.

FRUITS : Orange 1 kg – Kiwi 0,850 kg

Chou frisé à la pulpe de pomme de terre

Pour 4 pers.

- 1 chou frisé
- 4 pommes de terre
- 1 gousse d'ail
- Huile d'olive
- Sel, poivre



- J'effeuille le chou, ôte les côtes les plus dures et les lave.

- Dans une marmite, je porte 2 litres d'eau salée à ébullition, puis je blanchis les feuilles environ 2 mn.

- Je les retire à l'aide d'une écumoire, et je les rafraîchis sous l'eau froide.

- J'égoutte puis émince finement les feuilles.

- Dans une cocotte, je verse un filet d'huile d'olive, une gousse d'ail épluchée, puis les feuilles de chou émincées. J'assaisonne, couvre et laisse cuire 20 mn.

- Pendant ce temps, je fais cuire les pommes de terre à la vapeur, puis je les refroidis, je les épluche et écrase grossièrement la pulpe à la fourchette.

- J'ajoute cette pulpe au chou et fais cuire à nouveau 5 mn.

- Je rectifie l'assaisonnement si nécessaire.

LE COIN DES CHARGÉES D'INSERTION

Comme je vous le disais lors de la dernière feuille de chou, la priorité du pôle insertion sera, pour 2024, le recrutement. C'est ainsi que nous nous y sommes mis sans perdre de temps. Nous avons donc accueilli Pascale et Christopher la semaine dernière et le 1^{er} février ce fut au tour de Dimitri et Rémy de démarrer leur contrat. Nous souhaitons à tous la bienvenue.

A la date du 1^{er} février nous comptons donc 20 salariés, (9 Femmes et 11 hommes), dont 16 déjà présents en 2023.

Pour ceux qui me lisent depuis plusieurs années savent et se souviennent sûrement que chaque début d'année rime avec résumé chiffré de l'année précédente. Je n'y dérogerai donc pas cette année encore.

Ainsi en 2023, nous avons accueilli 54 jardiniers (55 en 2022) dont 35 Hommes (65%) et 19 femmes, la moyenne d'âge étant de 39 ans (rajeunissement de la population). Le temps de présence moyen dans la structure est de 12 mois. Nous avons recruté 30 jardiniers en 2023 (27 en 2022).

Plus précisément en 2023, nous comptabilisons **31 850 heures** de travail tous salariés en insertion confondus (2022 : **37 676 heures**) avec une moyenne de 2654 heures effectuées par mois. La différence est notable par rapport à 2022. En moyenne, l'équipe comptait quasiment 26 jardiniers présents chaque mois (30 en 2022).

En 2023, 37 salariés sont sortis de la structure (31 en 2022), pour les raisons suivantes ;

- 15 pour emploi dont : 5 CDI, 4 CDD, 5 CDD d'insertion au sein d'une entreprise d'insertion et 1 Contrat de pro de 12 mois
- 1 pour intégrer une structure adaptée
- 2 sorties pour des formations qualifiantes
- 1 rupture anticipée d'un commun accord pour retourner dans son pays d'origine
- 4 pour raisons médicales
- 5 sorties reconnues comme positives
- 2 pertes de contact
- 1 pour déménagement
- 1 pour décision administrative
- Enfin 5 réinscriptions à Pôle Emploi.

Je résume traditionnellement l'année par 1 ou 2 adjectifs qui représentent globalement l'insertion.

A titre d'exemple, 2022 fut l'année du "mouvement" ; 2021, une année de "transition mais productive" ; 2020 une année "mouvementée mais efficace" ; une année de "consolidation" pour 2019 et l'année du "plus" en 2018. Quel adjectif pour 2023 ? Pas simple de résumer la partie insertion en 1 mot. En effet, ce fut, certes une année où le nombre d'heures effectuées est en baisse par rapport à toutes les autres années, mais en parallèle, nous notons autant de salariés accueillis au global, plus de salariés recrutés, plus de salariés sortis et plus de sorties emploi, autant d'heures de formations, (voire légèrement plus). Ainsi je choisis de baptiser l'année 2023 comme année du "paradoxe".

Les chiffres, sitôt énoncés et publiés, sont oubliés pour moi car dans le quotidien ils ne sont pas significatifs, ni représentatifs de notre travail. Nous restons centrés sur chacun et chacune des individualités présentes. Nous repartons donc sur une nouvelle année avec une nouvelle page à écrire de l'aventure « insertion à Terre Solidaire ».

Floriane - Chargée d'insertion